



Lisses le 4 septembre 2020

AUTORISATION DE DROIT à L'IMAGE (Mineur)

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des activités de danse Hip Hop, votre enfant sera susceptible d'être filmé et/ou photographié et votre autorisation est donc nécessaire.

Ces images pourront être utilisées dans le cadre des cours, des différents évènements proposés par Libre Style et sur les réseaux sociaux afin de promouvoir les activités de l'association Libre Style.

Vous remerciant par avance de votre réponse, je vous prie d'agréer l'expression de mes meilleures salutations.

L'équipe LIBRE STYLE

Nom et prénom de l'élève :

- J'autorise le fait que mon enfant soit filmé ou photographié au sein de l'association dans les conditions précisées ci-dessus, et lors d'activités extérieures proposées par l'association.
- Je n'autorise pas le fait que mon enfant soit filmé ou photographié dans les conditions précisées ci-dessus.

A Lisses, le

Signature